

STATISTIQUES ET INDICATEURS

# La formation en Nouvelle-Aquitaine au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025



Au cours des 12 derniers mois

## 90 600

entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine (janvier à décembre 2025)

### PRÈS DE 22 900 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

22 872 entrées en formation prescrites par France Travail pour des demandeurs d'emploi ont été enregistrées au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 dans la région. Ce nombre progresse sur un an de +2,6% (-1,4% sur le plan national), après une hausse de +3,9% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025. Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre diminue de -6,6%.

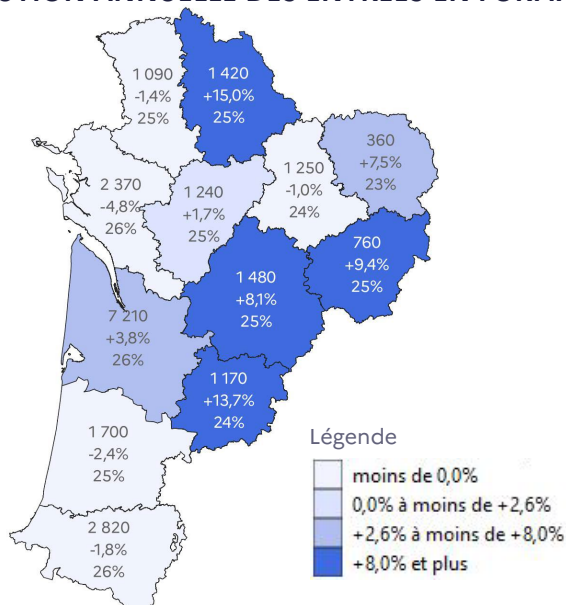
Selon le département, au sein de la région, l'évolution annuelle du nombre d'entrées en formation est plutôt variable ce trimestre [cf. Carte 1]. Les évolutions s'échelonnent de -4,8% en Charente-Maritime à +15,0% dans la Vienne.

Au cours de l'année 2025, 90 600 entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, un volume en baisse comparativement aux 12 mois précédents (-2,2%).

Le taux d'accès à l'emploi<sup>1</sup> dans les 6 mois après une formation progresse sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1

### ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2025



entrées en formation dans le trimestre

évolution sur un an

part des entrées parmi les 4 derniers trimestres

Source : France Travail

1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

## HAUSSE DES ENTRÉES EN FORMATION RÉGIONALES AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2025

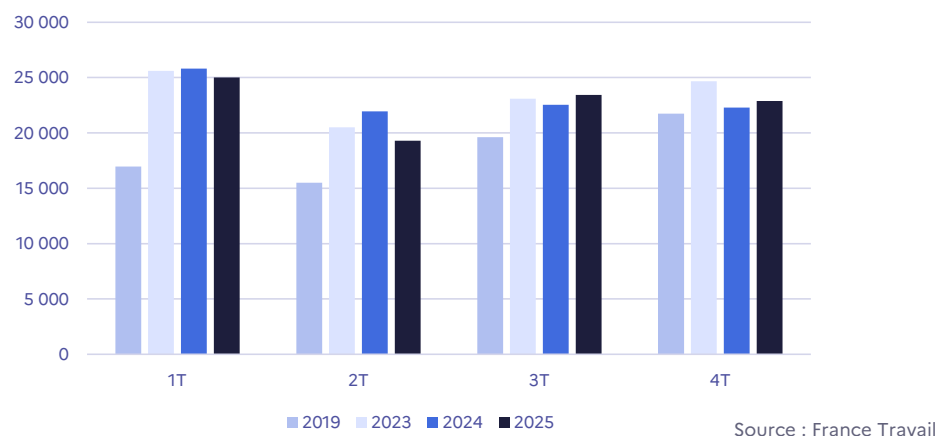
22 872 entrées en formation ont été prescrites par France Travail en Nouvelle-Aquitaine au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025, tous financeurs confondus (+2,6% sur un an). En évolution annuelle, c'est le deuxième trimestre consécutif où le nombre d'entrées est supérieur à celui de l'année précédente. La hausse annuelle observée au mois de décembre explique cette évolution (+10,4% par rapport à décembre 2024). Les mois d'octobre et de novembre enregistrent des évolutions beaucoup plus modérées sur un an (respectivement -0,3% et +0,8%).

Le nombre d'entrées en formation financées par les demandeurs d'emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) continue de progresser (+14,7% sur un an).

En comparaison avec le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n'étaient pas mis en œuvre), le nombre d'entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -45%.

### GRAPHIQUE 1

#### NOMBRE TRIMESTRIEL D'ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2023, 2024 ET 2025



## LA DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS DÉBUTÉES AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2025 EST DE 46 JOURS

Le CPF, le Conseil régional et France Travail sont les trois principaux financeurs des formations des demandeurs d'emploi. Ils représentent respectivement 48%, 24% et 23% des entrées en formation régionales au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.

La durée moyenne des formations est de 325 heures ce trimestre, soit 46 jours [cf. Tableau 1] (49 jours au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024). Cette durée moyenne est très variable d'un trimestre à l'autre en fonction des domaines de formation et du caractère saisonnier des entrées en formation tout au long de l'année.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025, 53% des entrées en formation ont un objectif de certification et une durée moyenne de 62 jours. Accompagnement éducatif et social, Transport marchandise, Education sportive, Petite enfance et Vente distribution sont les cinq principales formations d'au moins 300 heures avec cet objectif.

### TABLEAU 1

#### ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	4 <sup>ème</sup> trim. 2025	Répartition	évolution	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	22 872	100%	+2,6%	325	46
Objectifs de formation					
Certification	12 013	53%	+8,8%	433	62
Professionalisation	1 344	6%	-19,5%	454	65
Préparation à la qualification	962	4%	+23,3%	231	33
Remise à niveau, maîtrise des savoir de base,	2 246	10%	+58,6%	164	23
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	1 260	6%	-12,7%	215	31
Perfectionnement, élargissement des compétences	2 058	9%	-11,5%	106	15
Formation à la création d'entreprise	224	1%	-70,0%	95	14
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	2 702	12%	-3,2%	252	36
Autre, non renseigné	63	0%	-26,7%	531	76

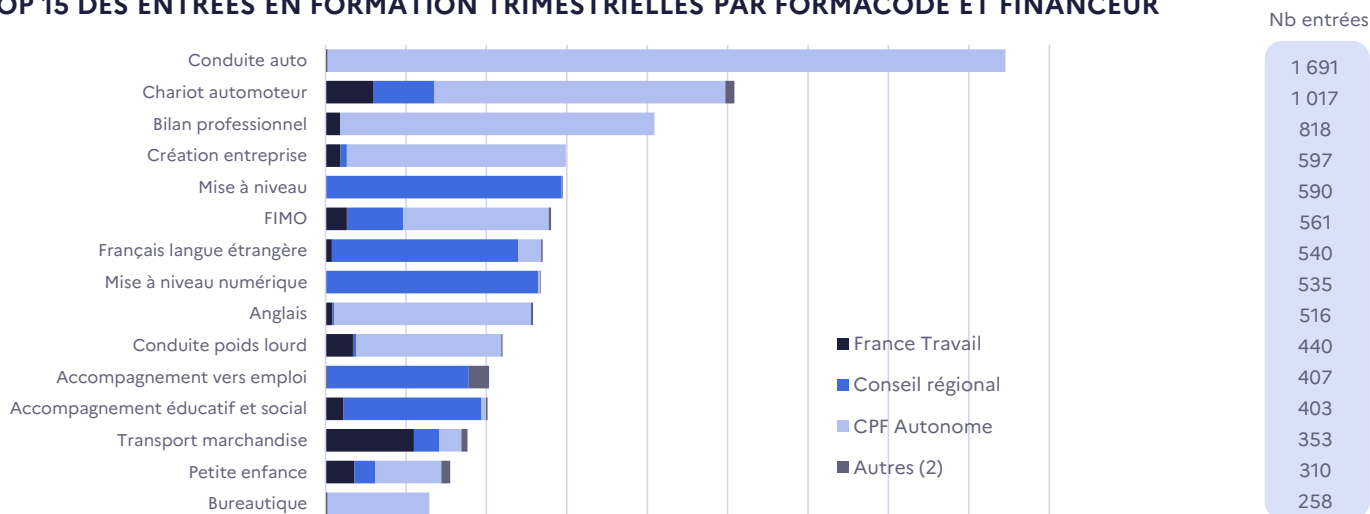
Source : France Travail

Avec 5 820 entrées en formation, le domaine Transport, logistique est le premier domaine de formation ce trimestre en Nouvelle-Aquitaine. Les formations Conduite auto, Chariot automoteur, FIMO (formation initiale minimale obligatoire), Conduite poids lourd et Transport marchandise lui permettent d'être bien représenté parmi le top 15 des principales formations prescrites au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 [cf. Graphique 2].

Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication est le deuxième domaine prépondérant dans la région avec 5 190 entrées ce trimestre (Bilan professionnel, Mise à niveau, pour les principales formations du domaine).

## GRAPHIQUE 2

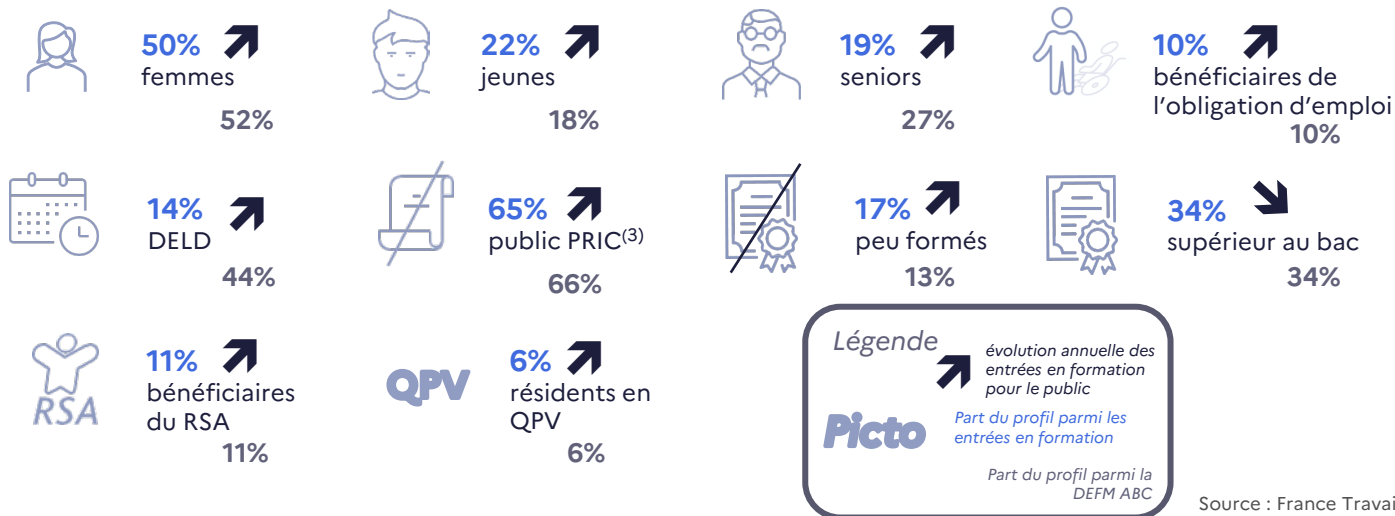
### TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCEUR



Source : France Travail

## PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

Comparé au profil de la demande d'emploi, les entrées en formation comportent proportionnellement plus de jeunes, moins de seniors et moins de demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an dans l'inscription (DELD). La plupart des profils enregistre une hausse annuelle du nombre d'entrées en formation au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.



Source : France Travail

## ENCADRÉ 1

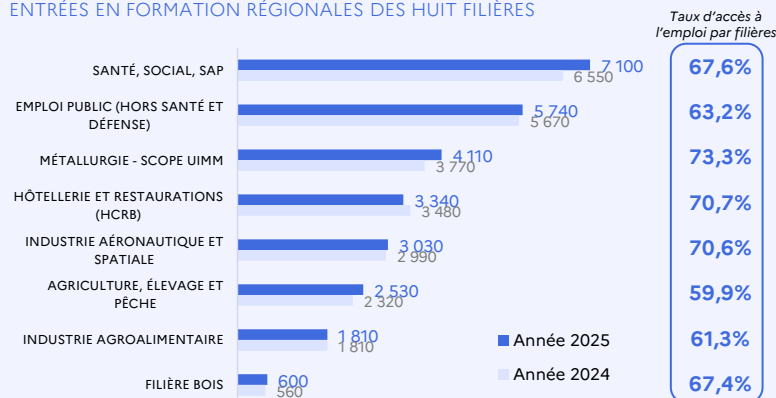
### Pour aller plus loin

Afin de bien comprendre un secteur ou une filière, pour mieux accompagner les entreprises, les publics et les territoires, France Travail a choisi de prioriser des filières dans les régions. Dans le cadre de cette stratégie sectorielle, huit filières ont été sélectionnées en Nouvelle-Aquitaine : Santé, social, services à la personne (SAP) ; Agriculture, élevage, pêche ; Industries agroalimentaires ; Industrie aéronautique et spatiale ; Métallurgie ; Bois ; Hôtellerie restauration et Emploi public.

Au cours de l'année 2025, 7 100 entrées en formation ont été comptabilisées pour la filière Santé, action sociale, service à la personne (SAP) dans la région contre 6 550 en 2024.

67,6% des sortants de formation ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivants la fin de leur formation dans cette filière (période de juillet 2024 à juin 2025).

### ENTRÉES EN FORMATION RÉGIONALES DES HUIT FILIÈRES



Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère  
 3. cf Sources et définitions

## HAUSSE DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1,4 POINT SUR UN AN DANS LA RÉGION

En Nouvelle-Aquitaine, 69,1% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre octobre 2024 et septembre 2025 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation [cf. Tableau 2]. Ce taux progresse de +1,4 point sur un an. En France, 67,2% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi au cours de la même période (+1,6 point sur un an).

Le taux d'accès à l'emploi est variable selon l'objectif ou le domaine de formation. Les formations des domaines Transport, logistique (77,1%), Energie, électricité (73,9%), Sciences (73,7%) et Industrie, matières premières (72,7%) enregistrent les taux les plus élevés, en hausse sur un an.

**TABLEAU 2**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION**

	nb sortants de oct. 2024 à sept. 2025	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
<b>Ensemble des entrées en formation</b>	<b>54 760</b>	<b>69,1%</b>	<b>↗</b>
<b>Objectifs de formation</b>			
Certification	31 708	65,2%	→
Professionalisation	4 572	63,5%	→
Préparation à la qualification	2 059	58,6%	↘
Perfectionnement, élargissement des compétences	5 006	67,9%	↗
Formation à la création d'entreprise	304	65,5%	↗
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	10 042	<b>87,7%</b>	↗
Autre, non renseigné	1 069	58,6%	↗
<b>Grands domaines de formation</b>			
Agriculture, pêche, environnement	1 909	61,3%	↘
Commerce, marketing, finance	6 249	68,8%	↗
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 559	60,1%	↗
Energie, électricité	1 426	<b>73,9%</b>	↗
BTP - bâtiment travaux publics	2 069	64,9%	↗
Electronique, informatique, télécommunication	2 197	50,9%	↘
Industrie, matières premières	4 056	<b>72,7%</b>	↗
Santé, social, sécurité	8 320	<b>69,6%</b>	↗
Sciences	266	<b>73,7%</b>	↗
Economie, droit, science politique	784	62,9%	↘
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 514	<b>71,1%</b>	↗
Arts, spectacle, industries créatives	2 013	60,6%	↗
Transport, logistique	13 653	<b>77,1%</b>	↗
Vie et gestion des organisations	5 218	64,0%	↗
non renseigné	527	54,5%	↗



10 042 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période d'octobre 2024 à septembre 2025. 87,7% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 69,1%. Ce taux d'accès à l'emploi est en hausse par rapport à celui observé un an auparavant (octobre 2023 à septembre 2024).



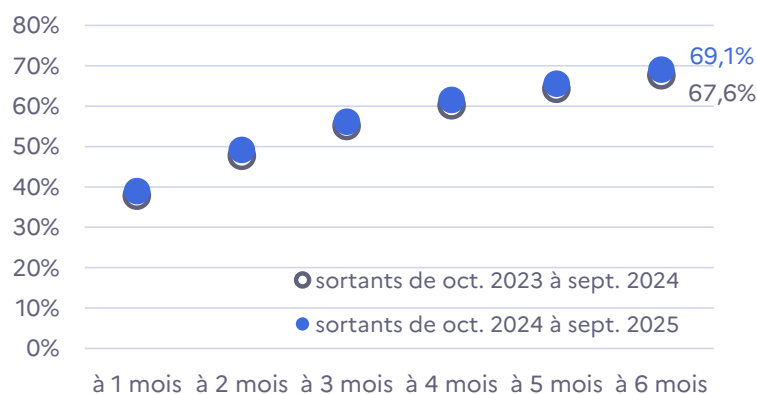
Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois d'octobre 2024 à septembre 2025, exceptées celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation, celles n'étant pas à visée «emploi direct» et celles dont les demandeurs d'emploi n'ont pas un référent de parcours France Travail. Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale. La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

Source : France Travail – DSN

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, près de 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 55% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation.

L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est assez proche mais celui de la période d'octobre 2024 à septembre 2025 est légèrement supérieur à celui calculé à fin septembre 2024 tant à 1 mois qu'à 6 mois après la formation.

**GRAPHIQUE 3**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION**



Source : France Travail – DSN

# SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

## LES OBJECTIFS DE FORMATION

- Certification : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- Professionnalisation : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- Pré-qualification : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- Perfectionnement, élargissement des compétences : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

## L'ACCES A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants d'octobre 2024 à septembre 2025.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

## LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP

DELD : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois

QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.

PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).

Directeur de la publication  
Olivier PELVOIZIN

Réalisation  
Statistiques et Études



[www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr)



Observatoire de l'emploi  
Nouvelle-Aquitaine



France Travail Nouvelle-Aquitaine  
87 rue Nuyens  
33100 Bordeaux